

Image not found or type unknown



resiliation de bidwiz impossible paiement abusif

Par **milhes**, le **17/03/2013** à **12:04**

je pense etre victime d'une arnaque sur le site de bidwiz en effet on vous propose de deposer une somme d'argent pour faire une enchère mais a la sortie on oublie de vous dire que l'on vas vous prélever 59, 90 euro tout les mois et il n'y a aucune façon de resilier j'aimerais connaitre la façon de les contacter pour qu'il arrete cette arnaque merci de me repondre

Par **repondre**, le **17/03/2013** à **17:58**

bonsoir,

avez vous lu les sujets concernant ce problème ?

il faut résilier sous 7 jours (délai de rétractation)

si vous avez lu le reglment, il est bien noté le prélèvement des 59,9 euros

Par **Cakec**, le **05/04/2013** à **08:39**

Idem, et j'ai lu les conditions, je devrais pouvoir me désinscrire après 3 mois mais rien n'y fais! Ils demandent d'envoyer un mail à une adresse et dans la réponse ils renvoient vers le site internet...

Je suis complètement désespérée!

Par **Rudi83**, le **01/06/2013** à **18:54**

Site Bidwiz! Ich bin arnaque von bidwiz jeden monat ziehen diese auf deutsch gesagt

Schweine 59,90€ von meinem Bankkonto ab ich habe schon etliche Nachrichten nach Bidwiz geschickt aber niemals eine Antwort! Und so wie ich sehe bin ich nicht der einzige der von diesen Betruegern betrogen wird!

Par **Lano97**, le **24/10/2013** à **15:27**

Bonjour à tous te toutes, moi sa fait 3 mois qu'il me préleve 59.99 £ / mois... il y a tout juste 2 mn,j'étais avec ma conseillère bancaire qu' elle m'a dit aller porter plainte et on fera le nécessaire et faire une opposition de ma carte bancaire!! La police vient de me dire que l'on peut faire une pré-plainte sur le site gouvernement et on a plus qu'à se rendre lol au commissariat pour signé notre plainte...Aller bon courage et soyez vigilant sur certains sites.. DEs minables!!